



HAL
open science

Licence professionnelle Assistant chef de projet informatique (génie logiciel)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant chef de projet informatique (génie logiciel). 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038668

HAL Id: hceres-02038668

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038668v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Assistant chef de projet informatique
(génie logiciel)

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistant chef de projet informatique

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150009225

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Montpellier Sète, Université Montpellier 2 – Sciences et Techniques – UM2 / Site de Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Assistant chef de projet informatique* existe depuis 2005. Elle est proposée en formation initiale classique et accueille quelques étudiants en formation continue.

Afin d'intégrer cette formation, les compétences attendues sont nombreuses mais très dédiées au monde de l'informatique. Il s'agit de maîtriser la programmation objet, les techniques de programmation, la programmation sur des systèmes et réseaux, les méthodes de conception objet, le modèle relationnel, les SGBD (Système de Gestion de Base de Données) de type Oracle, les processus de développement logiciel.

Une attention particulière est portée à la rédaction des cahiers des charges, aux descriptifs fonctionnels et à la maîtrise de la langue anglaise. Les étudiants devront d'ailleurs justifier de compétences orthographiques.

Les métiers visés sont : assistant chef de projet, concepteur de système d'information, responsable d'études, analyste d'exploitation, développeur, assistant ingénieur dans les SSII (Sociétés de Services Informatiques), responsable de la sécurité informatique, formateur.

Si on retrouve ce genre de formation sur tout l'hexagone en quantité importante, cette licence professionnelle ne souffre pas de concurrence tant l'offre dans ce secteur socio professionnel d'activité est importante. On peut cependant relever l'existence d'une LP portée par le même IUT et sur le même site intitulée *Assistant projets informatiques développement d'applications e-business*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation se caractérise par 450 heures d'unités d'enseignement (UE), et 150 heures de projet tuteuré. Les UE sont regroupées en quatre groupes. Trois d'entre eux correspondent à des usages de l'informatique (programmation, base de données, réseaux, client/serveurs, conception objet, UML (Unified Modeling Language...)). Le dernier groupe est une UE tournée vers l'expression écrite et orale et l'acquisition de compétences en anglais. Les UE ne sont toutefois pas assez détaillées dans le dossier.

Le projet tuteuré se fait en binôme avec des sujets choisis par l'équipe enseignante. Il a pour objectif de mener l'étudiant de la rédaction du cahier des charges à la programmation informatique en passant par la constitution du modèle de données.

Le contenu de la formation est en totale corrélation avec les métiers visés et les compétences attendues qui sont fortement basées sur l'informatique. Cette formation spécialisée peut, du reste, ouvrir à bien d'autres métiers liés au secteur d'activité.

Le contrôle de connaissance se fait en continue sur toutes les matières tout au long de l'année.

Afin de prendre en charge la diversité du public, une année spéciale au sein de l'établissement est proposée pour les meilleurs étudiants issus de BTS avant d'intégrer la licence professionnelle, car leur niveau est estimé un peu plus faible que celui des étudiants titulaires d'un DUT.

Pour ce qui est du public à contraintes particulières, l'établissement ne spécifie pas les modalités d'accessibilité mais nous informe sur la possibilité d'accueil. De plus, une étude au cas par cas est menée avec un éventuel aménagement du temps de travail pour les sportifs de haut niveau.

Concernant l'insertion professionnelle, les informations portées dans le dossier ne permettent pas de porter un jugement adéquat. Il manque de nombreux indicateurs et les retours des étudiants n'est pas suffisant.

Ainsi, en 2012, l'insertion professionnelle est de 15 % pour un taux de retour de 54 %, chiffres fort délicats à interpréter. On peut toutefois observer que le taux de poursuite d'études est quant à lui de 43 % ; ce qui apparaît très élevé. Les enquêtes nationales à 30 mois font état quant à elles pour les promotions 2009 et 2010 d'un taux d'insertion professionnelle de 25 et 44 % pour un taux de retour de 80 et 90 %. Le taux de poursuite d'études est respectivement de 50 et 22 %. L'insertion professionnelle n'est donc pas satisfaisante et le taux de poursuite d'études apparaît important pour une LP ; mais l'établissement n'apporte pas d'analyse de cette situation. Néanmoins, les emplois occupés par les étudiants formés sont en totale corrélation avec le monde informatique et plus particulièrement le génie logiciel.

Les professionnels interviennent à hauteur des 126 heures sur les 450, ce qui correspond à 28 %. Leur nombre est de sept, avec des compétences variées ; nombre d'entre eux ont la compétence chef de projet, en corrélation avec l'intitulé de la formation. Toutefois, ils n'interviennent pas dans l'intégralité des UE.

Les professionnels sont, par ailleurs, invités aux soutenances et au conseil de perfectionnement. La formation s'appuie sur un réseau d'entreprises établi pour placer ses étudiants en stage. Aucun partenariat n'est cependant formalisé, sans doute en raison du contexte régional et national porteur tant les entreprises sont demandeuses.

La spécialité est pilotée par cinq enseignants et enseignants-chercheurs qui travaillent en étroite collaboration. Le pilotage n'est pas bien décrit, hormis un conseil de perfectionnement qui ne se réunit cependant que tous les deux ans.

Concernant l'attractivité, cette formation fait l'objet d'un nombre de candidatures important avec approximativement 10 % des candidats retenus. Elle souhaite conserver un recrutement rigoureux pour maintenir une certaine qualité, quitte à faire varier le nombre d'étudiants sélectionnés d'une année sur l'autre. Le taux de réussite est excellent.

- Points forts :
 - Forte attractivité.
 - Processus de recrutement rigoureux pour conserver une bonne notoriété.
 - Possibilité d'une année de mise à niveau pour les étudiants sortant de BTS (afin d'obtenir un DUT informatique).
 - Forte volonté d'impliquer les professionnels extérieurs.

- Points faibles :
 - Suivi de l'insertion professionnelle très peu satisfaisant au niveau de l'IUT.
 - Taux de poursuite d'étude apparemment élevé.
 - Trop faible fréquence du conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

L'IUT devrait revoir ses modalités d'enquêtes, peut-être par une sensibilisation des étudiants en cours pour les inciter à répondre à ces dernières.

Il conviendrait par ailleurs de revoir la fréquence du conseil de perfectionnement.

Il faudrait enfin engager une réflexion sur le taux de poursuite d'étude qui apparaît élevé.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

